



Chambre des communes  
CANADA

## Comité permanent des pêches et des océans

---

FOPO • NUMÉRO 025 • 3<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 5 octobre 2010**

**Président**

**M. Rodney Weston**



## Comité permanent des pêches et des océans

Le mardi 5 octobre 2010

•(0850)

[Traduction]

**Le greffier du comité (M. Travis Ladouceur):** Bonjour, honorables membres du comité.

Je constate qu'il y a quorum.

Nous pouvons maintenant procéder à l'élection du président.

Je vous rappelle que, conformément à l'article 106(2) du Règlement, le président doit être un député du parti ministériel. Cela dit, je suis maintenant prêt à entendre les motions en vue d'élire le président.

Y a-t-il des motions à cet effet?

Monsieur MacAuley.

**L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.):** Je propose la candidature de M. Rodney Weston.

**Le greffier:** M. Lawrence MacAulay propose que M. Rodney Weston soit élu président du Comité permanent des pêches et des océans.

Y a-t-il d'autres motions pour l'élection du président?

Plaît-il au comité d'adopter la motion?

(La motion est adoptée.)

**Le greffier:** Je déclare la motion adoptée et M. Rodney Weston élu président du Comité permanent des pêches et des océans.

**Des voix:** Bravo!

**Le greffier:** Avant d'inviter M. Weston à occuper officiellement le fauteuil, nous pouvons, avec l'assentiment des membres du comité, élire les vice-présidents.

Cela dit, conformément à l'article 106(2) du Règlement, les membres doivent voter pour un député faisant partie de l'opposition officielle.

Y a-t-il des motions pour l'élection du premier vice-président du comité?

Monsieur Blais.

[Français]

**M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ):** Je propose la candidature de mon nouvel ami, qui est partisan des Bruins de Boston. Je le suis également depuis la disparition de Jaroslav Halak.

Je propose donc la candidature de M. Lawrence MacAulay.

**Le greffier:** Il est proposé par M. Blais que M. MacAulay soit élu premier vice-président du Comité permanent des pêches et des océans.

Y a-t-il d'autres motions relativement à l'élection d'un premier vice-président?

[Traduction]

(La motion est adoptée).

**Le greffier:** Je déclare la motion adoptée et M. MacAulay élu premier vice-président du Comité permanent des pêches et des océans.

**Des voix:** Bravo!

**Le greffier:** Je suis maintenant prêt à accepter des motions concernant l'élection du deuxième vice-président du comité.

Monsieur Lévesque.

[Français]

**M. Yvon Lévesque (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ):** Je propose la candidature de M. Blais.

**Le greffier:** Il est proposé par M. Lévesque que M. Blais soit élu deuxième vice-président du Comité permanent des pêches et des océans.

Y a-t-il d'autres motions relativement à l'élection d'un deuxième vice-président?

(La motion est adoptée.)

**Le greffier:** Je déclare la motion adoptée et M. Blais dûment élu deuxième vice-président du Comité permanent des pêches et des océans.

**Des députés:** Bravo!

[Traduction]

**Le greffier:** J'inviterais maintenant M. Weston à occuper officiellement le fauteuil.

**Le président (M. Rodney Weston (Saint John, PCC)):** Je suppose que vous avez l'habitude d'entendre un discours après une telle élection. Je tiens à remercier Lawrence, mon directeur de campagne, qui a travaillé fort.

Nous sommes prêts à commencer. Travis m'a mis au courant assez rapidement.

Nous avons beaucoup de pain sur la planche. J'ai donc pensé vous exposer ce matin ce qui figure au programme du Comité permanent des pêches et des océans. Nous pouvons en discuter brièvement aujourd'hui si vous le souhaitez, puis tenir une séance du comité de direction jeudi. Ce dernier pourrait étudier la question et soumettre un calendrier des travaux pour l'automne et l'hiver.

Monsieur MacAulay.

• (0855)

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Je sais que les stocks de saumon de la côte Ouest ont certainement changé, mais je considère que nous devrions toujours nous rendre dans cette région pour évaluer la situation et comprendre les raisons de cette variation importante. Je suis certain que les personnes que nous rencontrerons ne pourrions pas répondre à cette question, mais nous pourrions voir l'équipement en place et les aspects que MPO doit examiner.

Nous serions donc toujours en faveur d'un voyage sur la côte Ouest afin d'y évaluer la situation.

**Le président:** Merci, monsieur MacAulay.

En fait, c'est la première question qui figure au programme, ou au menu, si je puis m'exprimer ainsi, du comité. La plupart d'entre vous se souviendront que nous avons beaucoup discuté, au printemps dernier, de la possibilité de nous rendre sur la côte Ouest pour évaluer les répercussions du pou du poisson sur les stocks de saumons du Pacifique sauvages. Nous avons pris des démarches en ce sens et présenté un plan de voyage au Comité de liaison. Ce dernier, selon Travis, se réunit généralement le premier mardi après la semaine de pause. Nous espérons donc être au programme de la prochaine séance et avoir ainsi une meilleure idée de ce que nous ferons par la suite.

L'étude de l'aquaculture est donc toujours en cours. Nous avons beaucoup travaillé à ce dossier.

Je sais que nous accueillons de nouveaux membres au sein de notre comité ce matin, et je m'en voudrais de ne pas leur souhaiter la bienvenue. Je suis heureux que nous ayons l'occasion de travailler ensemble, un sentiment que partagent tous les membres du comité, j'en suis certain. J'aime énormément travailler au sein de notre comité, comme bien des députés du gouvernement. Nous nous entendons très bien, et je me fais une joie de poursuivre nos travaux.

Je sais, Rodger et Joyce, que nous n'avons pas encore eu l'occasion d'échanger quelques mots. J'ai hâte de mieux vous connaître aussi, madame Murray, et de travailler ensemble à des dossiers qui nous tiennent tous à coeur.

Nous nous sommes donc beaucoup intéressés à l'aquaculture. Nous avons entendu de nombreux témoins, recueillant leurs déclarations au printemps dernier, que ce soit en personne ou par vidéoconférence. Mais nous ne nous sommes pas encore rendus sur la côte Ouest, et c'est certainement un projet prioritaire dans le dossier de l'aquaculture et du pou du poisson.

Nous avons également longuement étudié la question du crabe des neiges, visitant notamment plusieurs localités de la côte Est. Nous avons entendu plusieurs témoins de Pêches et Océans Canada et de l'industrie comme telle, ainsi que ce que j'appellerais des observateurs externes, qui nous ont fait part de leur point de vue concernant le crabe des neiges.

Je sais que François, notre analyste, a été occupé cet été. Il a préparé, à notre demande, un résumé des recommandations résultant de nos discussions et de nos séances. Nous ne voulions pas qu'il profite trop du soleil cet été, et vous constaterez qu'il n'est pas trop bronzé; il a donc travaillé bien fort, j'en suis convaincu. Quoi qu'il en

soit, nous sommes impatients de prendre connaissance des renseignements qu'il a réunis à notre intention afin de formuler des recommandations précises que le comité pourrait présenter à la Chambre.

Il y a également quelques motions, qui ont fait l'objet d'avis, notamment ces deux motions et quelques demandes. Je suis certain que c'est toujours la même chose pour les autres comités aussi. Nous avons reçu des demandes de diverses organisations et de particuliers, qui souhaitent comparaître devant le comité. Nous avons donc un horaire très chargé devant nous. Je suppose que la meilleure façon de procéder aujourd'hui consiste à se réunir en caucus pour décider à quels dossiers nous souhaitons accorder la priorité. Nous pourrions discuter de la question avec les membres du comité de direction, qui comprendra encore, je présume, les vice-présidents, le secrétaire parlementaire et moi-même. Je crois que c'est encore ainsi que le comité de direction se compose. Il y aura donc les deux vice-présidents et le représentant du NPD.

Monsieur MacAulay.

• (0900)

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Le comité de direction se réunit jeudi prochain?

**Le président:** Il se réunit ce jeudi. La séance du Comité de liaison a lieu le mardi suivant la semaine de pause, si c'est de cette réunion dont vous parlez.

Monsieur Blais.

[Français]

**M. Raynald Blais:** J'aimerais également souhaiter la bienvenue à nos amis du Parti conservateur, surtout à Ron et à Devinder, qui sont de nouveaux membres de ce comité.

[Traduction]

**Le président:** Un instant, je n'ai pas de traduction ici, monsieur Blais.

**M. Raynald Blais:** Vous n'avez pas besoin de savoir ce qui se dit, Rodney.

**Des voix:** Oh! oh!

**Le président:** Il n'y a pas d'alimentation électrique.

[Français]

**M. Raynald Blais:** N'avez-vous pas suivi de cours de français, cet été, monsieur?

[Traduction]

**Le président:** Non, j'ai passé l'été à faire campagne au Nouveau-Brunswick. Ne vous en êtes-vous pas aperçu?

Tout fonctionne maintenant. Merci.

[Français]

**M. Raynald Blais:** J'aimerais aussi souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues conservateurs. En effet, il est toujours intéressant d'avoir du sang neuf dans un comité comme le nôtre. Pour Rodger, c'est un retour. On pourrait dire qu'il est *back to the future*. Je suis bien content de travailler de nouveau avec Rodger. J'ai toujours eu beaucoup de plaisir à le faire et on a toujours travaillé de façon sérieuse. Je salue également Joyce. On apprendra à se connaître au fil du temps.

Pour ma part, je vous dirais que notre priorité est de compléter le fameux rapport sur le crabe des neiges. En effet, on est déjà en octobre, alors que la crise est survenue ce printemps. Il faudrait donc au minimum faire des recommandations pour cet automne, puisque le budget arrivera bientôt. Rien n'indique qu'il y aura une reprise miracle pour le crabe des neiges comme il y en a eu pour le saumon dans le Pacifique. On a connu une réduction des quotas de 63 p. 100 l'an dernier et je n'ai pas l'impression qu'il y aura une réapparition miraculeuse du crabe des neiges l'an prochain. Le problème demeure donc entier, et c'est pourquoi je pense qu'il faut s'y attaquer prioritairement.

Par ailleurs, j'attends toujours la fameuse nouvelle loi sur les pêcheries. Ça fait un petit bout de temps qu'on attend. Ça fait longtemps, car ça date non seulement de cette législature, mais aussi de la législature précédente. On est donc dans une situation où on vit une mutation dans le secteur des pêches en particulier, au Québec comme ailleurs au Canada. C'est d'ailleurs un secret de Polichinelle que la loi actuelle est plus que désuète. C'est à la limite du ridicule, on a une loi qui n'a pas été modifiée depuis une centaine d'années ou à peu près. Or, aujourd'hui, on vit d'une crise à l'autre, je l'ai déjà mentionné à plusieurs reprises. Quand ce n'est pas la crise de la crevette, du homard ou du poisson de fond, notamment la morue, c'est la crise du crabe des neiges.

Toutes ces situations constituent des sonnettes d'alarme. Il faut une loi qui corresponde davantage à ces situations, à ces revirements et à tous les enjeux et défis que cela peut engendrer.

On aura donc des discussions fort intéressantes au cours des prochaines semaines. On continuera à travailler avec Yvon de la façon la plus constructive possible pour faire en sorte qu'on puisse avancer.

Merci beaucoup.

● (0905)

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Blais.

Monsieur MacAulay.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Pour ce qui est de la nouvelle Loi sur les pêches, il en est évidemment question depuis longtemps. Peu importe qui la déposa, ce sera un dossier intéressant, car il faudra effectuer moult consultations sur les deux côtes, et la question n'est pas facile à résoudre.

Certains problèmes se posent également sur la côte Est dans le secteur de la pêche au homard. Tout d'abord, il faut restreindre les activités dans les régions où les stocks sont en chute libre. En outre, le prix du produit est tout simplement trop bas pour que les pêcheurs y trouvent leur compte. Je crois que si nous regardons ce qu'il en est, nous constaterons que le prix demandé au restaurant n'a pas varié depuis trois ou quatre ans, mais que les pêcheurs ne reçoivent pas leur juste part. C'est donc un problème important sur le plan financier dans la région de l'Atlantique.

**Le président:** Monsieur Kamp.

**M. Randy Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission, PCC):** Merci, monsieur le président. Félicitations pour votre réélection. Je sais que la campagne a été dure.

Nous aimerions souhaiter la bienvenue à Rodger et à Joyce au sein du comité. Je crois que c'est la première fois que la Colombie-Britannique est aussi bien représentée. Cette province détient maintenant la majorité dans le comité, ce qui est toujours bénéfique. Je vous souhaite donc la bienvenue et je me réjouis à la perspective de travailler avec vous.

Comme Raynald, je considère que nous devons terminer l'étude du crabe des neiges aussi rapidement que possible. Nous convenons qu'un voyage sur la côte Ouest s'impose. Nous pouvons peut-être discuter de la question lors de la séance du comité de direction, mais nous en avons déjà parlé dans deux dossiers, dont celui de l'aquaculture, qui nous occupe principalement. Lawrence a indiqué qu'il avait tenté d'obtenir des réponses au sujet des variations observées lors des retours des saumons. Ce sont deux dossiers distincts; nous devons donc être certains de ce que nous allons faire là-bas.

Je conviens également avec Raynald que la Loi sur les pêches date en grande partie de plus de 140 ans et qu'elle a probablement besoin d'une petite cure de jouvence. Lawrence a raison d'affirmer qu'une fois que nous aurons entamé ce dossier, il nous accaparera beaucoup et constituera probablement notre principale tâche. Je crois que c'est un dossier qui risque encore de nous être renvoyé; j'ai donc hâte de discuter des prochaines séances et peut-être d'autres questions qui requièrent notre attention lors de la réunion du comité de direction.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Kamp.

Madame Murray.

**Mme Joyce Murray (Vancouver Quadra, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Je vous remercie de m'accueillir au sein du comité et je suis impatiente de travailler avec vous tous à des dossiers où nous partageons probablement les mêmes objectifs.

Comme j'ignore la teneur de vos travaux, à part ce que j'ai lu dans le cahier d'information, je ne m'attarderai pas sur ce point. J'aimerais toutefois formuler quelques remarques au sujet de la situation du saumon.

Selon moi, cette question demeure fort préoccupante dans le contexte actuel. Le saumon est, bien sûr, une espèce chère à nos Premières nations, symbole de leur culture et de leur mode alimentaire, et les tendances à cet égard sont très négatives depuis fort longtemps. Cette année, les saumons qui nous arrivent sont ceux nés et partis en mer il y a quatre ans; le problème n'est donc pas nécessairement résolu. En fait, il se peut que le grand nombre de spécimens enregistré cette année comprennent des saumons d'élevage emportés par les inondations, qui ont survécu pour une raison quelconque et qui sont devenus une menace potentielle pour les saumons sauvages.

La question est fort complexe, et il nous manque bien des données scientifiques à ce sujet. Essentiellement, les scientifiques me disent que c'est une boîte noire. Une fois que le saumon du Fraser dépasse certains repères dans le détroit de Georgie, ils n'ont aucune idée de l'endroit où vont les poissons pendant trois ans, de ce qu'ils font, de la nature des problèmes, de ce qu'il advient des saumons morts et de la raison pour laquelle ils ne reviennent plus parfois. Nous avons donc tout un défi à relever pour assurer une pêche au saumon viable et pour préserver nos saumons à long terme sur la côte Ouest.

La diversité du saumon pose également un problème. Une espèce issue d'une région de l'intérieur peut connaître une migration extraordinaire, alors que d'autres sont en danger ou sont menacées d'extinction. Cette situation n'a pas changé non plus.

Je sais qu'il faut suivre un processus pour établir les priorités du comité, mais je tenais simplement à donner mon point de vue sur la question du saumon. Nous ne sommes pas sortis de l'auberge, loin de là; en fait, nous n'avions pas prévu l'abondance actuelle de poissons et ne pouvons concilier ce phénomène avec les recherches et les données scientifiques, qui indiquent qu'il y a beaucoup à faire pour préserver adéquatement nos saumons.

Merci.

• (0910)

**Le président:** Merci.

Monsieur Lévesque.

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** Monsieur le président, je vous félicite de votre élection. Je félicite aussi les vice-présidents.

On parle beaucoup de saumon, de homard et de crabe. Peut-on parler des bélugas? Vous savez, dans le Nord, dans la côte de la baie d'Hudson, dans la côte de la baie d'Ungava et probablement aussi au Nunavut — je n'ai pas vérifié —, il y a un problème de répartition des quotas de bélugas, à cause de la situation des villages.

Un calcul de quotas est fait, mais celui-ci devient discriminatoire envers certains villages qui sont plus éloignés du passage des bélugas. Ces gens comptent beaucoup sur cette alimentation pour vivre. C'est l'une de leurs sources premières de nourriture. Ce ne sera peut-être pas long, mais je pense qu'on devrait envisager la comparaison des responsables des quotas, pour vérifier s'il y a quelque chose à faire dans ce domaine.

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Lévesque.

Monsieur Donnelly.

**M. Fin Donnelly (New Westminster—Coquitlam, NPD):** Je vous remercie, monsieur le président.

Félicitations pour votre réélection et pour l'élection des vice-présidents.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux membres du comité.

Pour revenir à certains des dossiers auxquels nous nous sommes intéressés, je conviens que nous devons mettre la dernière main aux recommandations sur le crabe des neiges et poursuivre l'étude de l'aquaculture en priorité. Il est en outre toujours crucial de nous rendre sur la côte Ouest pour effectuer une visite. Nous devons également nous tenir prêt pour le dépôt de la nouvelle Loi sur les pêches. De plus, nous examinerons très bientôt le budget de 2011 et devrions y réserver une place pour ces dossiers.

Pour ce qui est des nouvelles demandes, j'ai soumis deux motions à l'attention du comité. Peut-être pourrais-je vous donner un peu d'information à ce sujet.

L'une concerne Fish Lake, qui est visé par un projet minier que Prosperity Mine propose de mettre en oeuvre en Colombie-Britannique. Il est notamment question d'assécher le lac pour en faire un bassin de résidus. J'ai été abordé par certains résidents qui s'inquiètent des répercussions du projet sur les pêches. Ils souhaitaient témoigner devant le comité pour exposer leur point de

vue et leurs préoccupations. Voilà ce qu'il en est de la première motion que j'ai déposée devant le comité.

L'autre est une demande de la Sustainable Marine Fisheries and Communities Alliance, une organisation de la Colombie-Britannique. Elle s'intéresse à la pêche commerciale, principalement dans la rivière Skeena. Cette organisation s'inquiète de certains problèmes qui se posent dans la région qui l'intéresse, mais a également quelques idées positives en matière de gestion et une vision de ce que la pêche commerciale pourrait être dans l'avenir. Elle serait fort intéressée à comparaître devant le comité pour lui présenter son modèle ou sa vision.

Je dépose donc ces deux motions pour que le comité les étudie et les mette au calendrier de ses travaux.

Merci.

• (0915)

**Le président:** Monsieur Weston.

[Français]

**M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC):** Merci, monsieur le président. J'aimerais aussi vous féliciter, tout comme les vice-présidents.

Nous accueillons aussi de nouveaux membres.

[Traduction]

Comme vous avez pris la peine de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de l'autre côté, je trouve intéressant que vous n'ayez pas salué les membres conservateurs, malgré l'esprit non partisan de ce comité.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le président:** Je suis habitué de les voir, je suppose. Veuillez m'excuser. J'avais l'intention de les saluer à la fin de la séance, mais je vous remercie de m'avoir rappelé mes devoirs, monsieur Weston.

Je ferais remarquer que vous êtes le seul à ne pas avoir voté pour moi, mais je ne vous en tiens pas rigueur.

**M. John Weston:** Et maintenant, vous savez pourquoi.

**Le président:** En effet.

Allez-y, je vous prie, monsieur Weston.

**M. John Weston:** Quoi qu'il en soit, il semble qu'il y ait consensus au sujet de nos travaux. Je crois que l'étude du crabe des neiges sera des plus satisfaisantes, et nous sommes visiblement impatients d'examiner la Loi sur les pêches.

Je poserai une question bien précise au sujet de l'étude de l'aquaculture. Je crois que cette étude nous tient tous à coeur. La question est de savoir quand nous nous rendrons sur place. Comme le Comité de liaison se réunit mardi prochain, il est évident que nous n'irons pas en octobre. Il serait un peu prématuré de prévoir le voyage en novembre, si nous voulons que les intéressés organisent leur horaire en conséquence. J'avais l'impression que nous avions initialement envisagé le mois d'octobre, mais ce n'est, de toute évidence, plus le cas.

Travis, je me demande si vous pensé à un moment propice, en tenant compte de la disponibilité des membres et de la période de l'année se prêtant à notre étude de l'aquaculture.

**Le greffier:** Nous communiquerons avec les compagnies, principalement les exploitations salmonicoles de la côte Ouest. Le mieux pour le comité serait de s'y rendre avant la mi-novembre, mais les exploitants qui ont accepté d'accueillir une délégation parlementaire dans leurs installations n'ont fait part d'aucune restriction particulière.

Je crois que ce sera peut-être au Comité de direction de déterminer le moment propice lors de la séance de jeudi, en fonction des horaires des membres du comité et de ce qui est considéré comme optionnel ou prioritaire dans le calendrier des travaux.

Comme vous l'avez fait remarquer, il est peu probable que ce voyage s'effectue à la fin d'octobre, puisque le Comité de liaison n'a pas encore approuvé les fonds demandés à cette fin. Cela dit, il serait possible de le faire au début de novembre. Il faudrait toutefois tenir compte de la semaine de pause du mois de novembre.

Je crois que le comité sera en mesure de peser tous ces facteurs et de choisir l'option et le scénario qui lui conviennent le mieux dans le cadre de cette initiative.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur Weston.

Monsieur Blais.

[Français]

**M. Raynald Blais:** J'aimerais que notre attaché de recherche se penche sur une chose. Pas plus tard qu'hier, j'ai pris connaissance, dans le quotidien *La Presse*, d'une situation fort particulière au Nouveau-Brunswick relativement au pou du poisson et de l'élevage de saumons.

Je résume très rapidement ce qu'on pouvait y lire. Les produits utilisés pour faire face au pou du poisson ont provoqué une réaction dans la population de homards qui était tout près. On a beaucoup parlé du pou du poisson dans l'Ouest canadien relativement au saumon, à l'aquaculture ainsi qu'à la coexistence du saumon d'élevage et du saumon sauvage. Cela m'a aussi fait prendre conscience du fait que le problème existe aussi dans l'Est.

Je pense que le comité va devoir, lorsqu'il rencontrera les gens de l'Ouest, parler un peu de cela et ne pas se gêner pour avoir un peu plus d'information sur ce qui se passe ou ce qui s'est passé au Nouveau-Brunswick.

Cela m'amène à me demander si cela se passe ailleurs aussi. On le sait, les poissons et ce qu'il y a dans la mer, ça n'a pas de frontières. Il serait intéressant de voir ce qui se passe ailleurs, s'il y a d'autres domaines comme ceux-là qui apparaissent un peu partout, parce que cela met en jeu l'aquaculture comme industrie, la réglementation, la façon de traiter les maladies et la façon dont des compagnies agissent ou réagissent relativement à leurs difficultés ou leurs problèmes. C'est une réaction en chaîne, automatiquement.

C'est pourquoi je pense qu'il serait intéressant que notre attaché de recherche se penche là-dessus pour que nous soyons mieux informés lorsque nous étudierons le dossier du pou du poisson.

• (0920)

[Traduction]

**Le président:** Merci, monsieur Blais.

Monsieur Allen, je suis désolé, mais je ne peux pas vous voir. Il y a une espère de lumière aveuglante par là.

**M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC):** Mais c'est que je veux que vous la regardiez.

Merci, monsieur le président.

Bienvenue aux nouveaux membres, au président et aux vice-présidents du comité. Félicitations à tous.

Simplement pour donner mon avis au comité de direction, je suis d'accord avec ce que j'ai entendu, c'est-à-dire que nos priorités sont le crabe des neiges, la Loi sur les pêches et l'aquaculture sur la côte Ouest, pour que nous puissions clore ces dossiers.

Avant d'entreprendre d'autres travaux, je conseillerais au comité de direction que nous terminions d'abord le dossier du crabe des neiges, puis organisons le voyage sur la côte Ouest si le Comité de liaison nous accorde son autorisation.

Si la Loi sur les pêches est déposée au cours des semaines ou des mois à venir, cela primera-t-il sur tout le reste ou pourrions-nous malgré tout terminer notre étude du crabe des neiges avant de nous attaquer à l'examen de la loi? À moins que nous ne terminions les dossiers du crabe des neiges et de l'aquaculture sur la côte Ouest, du moins en partie, pour passer ensuite à l'examen de la Loi sur les pêches avant d'entreprendre quoi que ce soit d'autre.

Je propose au comité de direction d'y aller dans cet ordre. Nous étudierions le crabe des neiges, puis l'aquaculture sur la côte Ouest, et enfin la Loi sur les pêches, qui nous empêcherait d'entreprendre d'autres travaux.

**Le président:** Merci, monsieur Allen.

Monsieur Cuzner.

**M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.):** Je suis heureux d'être de retour au Comité permanent des pêches et des océans. Je crois que c'est la troisième fois que je fais partie de ce comité. Je constate avec joie que Randy, Raynald et « Saint » Lawrence sont toujours là.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Je suis toujours là.

**M. Rodger Cuzner:** Lawrence a commencé à étudier la Loi sur les pêches il y a quoi, cent ans et des poussières?

Ce comité a toujours été collégial et productif, travaillant vers un objectif commun. Je crois que la dernière fois que j'étais là, on a fait un petit résumé. À un certain moment, en 2000, le comité a présenté 23 rapports, dont 21 étaient unanimes. C'est tout un travail de collaboration. C'est donc toujours un plaisir de faire partie du comité, et je suis impatient d'être productif.

Mike, je crois que vous avez tout à fait raison en ce qui concerne l'ordre de nos travaux et ce que nous pouvons espérer, de manière réaliste, accomplir au cours des semaines et des mois à venir.

La dernière fois que la Loi sur les pêches a été revue, le point qui a le plus préoccupé le milieu de la pêche est le manque de consultation. Notre comité pourrait donc prendre les devants, faire de cet aspect son prochain grand projet et lancer les consultations. Si cette démarche a une incidence sur la teneur de la nouvelle loi, alors cette dernière aura peut-être de meilleures chances de survie.

Pour de toutes autres raisons, nous avons rencontré, la dernière fois, de nombreux groupes qui ont affirmé qu'ils n'avaient pas été consultés et que la loi ne tenait pas compte de l'avis de leur industrie. Je suis donc d'accord avec vous.

• (0925)

**Le président:** Merci, monsieur Cuzner.

Monsieur MacAulay.

**L'hon. Lawrence MacAulay:** Rodger vient de me couper l'herbe sous le pied, mais il ne fait aucun doute que si la Loi sur les pêches est déposée, elle primera sur tout le reste.

Nous entreprendrons un voyage pour effectuer une consultation, ou du moins quelqu'un le fera. Je ne crois pas que nous ayons beaucoup le choix. Je n'en dirai pas plus. Il faudra énormément de travail pour consulter suffisamment de gens pour en arriver à un accord dans le milieu des pêches. Nous pouvons discuter de la priorité de nos autres dossiers, mais si une nouvelle loi sur les pêches est déposée, elle passera avant tout le reste.

**Le président:** Je vous remercie, monsieur MacAulay.

Monsieur Weston.

**M. John Weston:** Je suis fort surpris par ce que Lawrence vient de dire, car je pensais que Mike et Rodger avaient raison en affirmant que nous devrions finir les dossiers faciles et presque terminés. Viendrait ensuite la Loi sur les pêches, un dossier colossal dont on ne voit pas la fin, qui prendrait le pas sur tout le reste. J'ai donc bien aimé ce que Mike a dit. Attaquons-nous à ces deux dossiers et finissons-en.

Nous pourrions être au beau milieu de l'examen de la Loi sur les pêches à attendre je ne sais quoi, et nous n'en finirons jamais. Si nous

entamons l'examen de la loi avant d'avoir terminé l'étude du crabe des neiges et de l'aquaculture, nous aurons trois dossiers ouverts au lieu d'un seul. Je suis donc disposé à appuyer Mike et Rodger à ce sujet.

**Le président:** Merci, monsieur Weston.

Je crois que le comité de direction en a suffisamment entendu. S'il vous vient des idées ou des suggestions, vous pouvez demander à votre représentant de les lui transmettre. Nous ne manquerons pas de travail jeudi. Pour l'heure, je laisserais le comité de direction établir un plan de travail et nous le présenter dans une semaine.

S'il n'y a pas d'autres interventions, je profiterais de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du comité, comme mon homonyme m'a rappelé de le faire. Il me mène la vie dure de temps en temps.

**Une voix:** Vous en avez besoin.

**Le président:** En effet. Comme ma conjointe me le rappelle constamment, j'en ai besoin.

Bienvenue, Devinder et Ron. Je serai heureux de travailler avec vous, ainsi qu'avec Joyce et Rodger, au sein du Comité permanent des pêches et des océans. Nous avons beaucoup de pain sur la planche, comme vous pouvez le constater. Certains projets et rapports sont presque terminés, alors que d'autres exigeront encore beaucoup de travail. Nous avons donc hâte de savoir ce que vous pensez dans tous ces dossiers à mesure que nous progresserons ensemble dans nos travaux.

S'il n'y a pas d'autres questions, je lève la séance.

---







**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>